



26 avril 2024

## Verbier : deux projets-clés pour un centre durable, attractif, vivant toute l'année

**Le réaménagement de la Place de l'Ermitage et du Chalet Orny, situés au coeur de Verbier, est lancé. Après la consultation publique intégrant les attentes de la population qui a précédé les concours d'architecture, deux projets ont été sélectionnés à l'unanimité par les jurys compétents. Ce moment représente une étape importante pour l'avenir de la station. Lors du vernissage organisé le mardi 9 avril à l'Espace Saint-Marc au Châble, les lauréats ont été révélés en présence de 150 personnes, représentant les autorités, les organisations locales, les administrations, et les participants aux ateliers de l'été dernier. Ces projets créeront deux nouveaux espaces publics à Verbier, contribuant ainsi à favoriser l'attractivité de la station et améliorer la qualité de vie du centre du village.**

La commune de Val de Bagnes investit pour améliorer le vivre ensemble et promouvoir un urbanisme durable. Cela passe par la qualité de son offre de service et la modernisation de ses infrastructures. L'attractivité au centre de Verbier doit être renforcée. Les deux projets lauréats rejoignent ainsi les diverses mesures qui poursuivent ce même objectif : la mobilité et le stationnement dans le plan directeur de mobilité, la piétonisation de la Rue de Médran pour favoriser l'animation et le maintien des commerces aux abords des trottoirs dans le cadre du PAZ.

*« Ces projets apportent des réponses concrètes qui montrent l'orientation que nous souhaitons insuffler à Verbier pour que notre destination reste à la pointe. Dans de tels projets, il convient de prendre en compte toutes les idées et attentes pour répondre au mieux aux besoins de demain. Verbier continue de se développer dans un souci de cohérence et de qualité. Je parle ici de qualité des infrastructures mais aussi de qualité de vie. C'est ce que nos hôtes et les acteurs économiques de la station demandent. » Pierre-Yves Gay, Conseiller municipal en charge des constructions, de l'aménagement du territoire et de la mobilité.*

### Reconstruction du Chalet Orny : Un nouveau lieu de vie en perspective

Le Chalet Orny sera transformé en un espace de rencontre destiné à accueillir la population locale. Ce bâtiment polyvalent abritera un espace communautaire MICE (Meetings, Incentives, Congress & Exhibitions), une bibliothèque-ludothèque destinée aux familles et des bureaux administratifs communaux, offrant ainsi une gamme variée de services sous un même toit.

C'est le projet "CERF-VOLANT", conçu par le groupement d'architectes Carlana Mezzalira Pentimalli et l'ingénieur Monotti, qui a été sélectionné comme lauréat du Concours d'Architecture SIA 142.

### Réaménagement de la Place de l'Ermitage : un projet d'urbanisme durable pour les futures générations

La Place de l'Ermitage est un axe stratégique pour le développement de Verbier. La Commune vise à restructurer cette zone publique majeure, aujourd'hui dédiée au stationnement, en

proposant un lieu de vie multifonctionnel plus en phase avec les besoins actuels. Ce nouvel espace intégrera la création d'un parking souterrain de 220 places et aménagera une place attractive, respectueuse de l'environnement et modulable, pour l'accueil d'événements et activités touristiques tout au long de l'année, favorisant ainsi un tourisme 4 saisons.

À la suite d'une procédure de Mandats d'Etude parallèles (MEP) SIA 143, c'est le projet « AZIMUTS », composé du groupement de mandataires, Verzone Woods, Pont 12 et Sollertia, qui a remporté le mandat. Ce projet ambitieux vise à renouer les liens entre la station et la nature alpine environnante tout en affirmant son caractère urbain. La conception prévoit une place simple et fonctionnelle, avec des assises orientées vers le paysage et une végétation inspirée des milieux naturels de Val de Bagnes.

### **La population au cœur du réaménagement : une démarche participative dynamique**

En 2023, la Commune, accompagnée du bureau IDEE 21, a mis en place une démarche participative pour consulter la population de Verbier sur l'aménagement de la Place de l'Ermitage. Des balades participatives, ateliers et questionnaires en ligne ont permis de recueillir les besoins et attentes des différents usagers, notamment les commerçants, hôteliers, propriétaires et résidents. Les retours enthousiastes ont souligné, d'une part le besoin d'une place conviviale, vivante et modulable, intégrant des éléments de végétalisation et correspondant à l'esthétique de la région. Les résultats du processus participatif ont contribué pleinement à l'élaboration du cahier des charges du concours.

### **Les prochaines étapes prévisionnelles**

Pour le Chalet Orny, dans un premier temps, il s'agit de finaliser la phase de l'avant-projet avec les différents services communaux d'ici la fin de l'année. Puis, une demande d'autorisation pourrait être soumise au cours du 1er trimestre de 2025 pour une livraison de chantier optimiste courant 2027. Quant à la Place de l'Ermitage, le chantier étant plus important, une livraison de l'ouvrage pourrait être envisagée, si la procédure se déroule comme souhaitée, à l'horizon 2028.

## **Commune de Val de Bagnes**

Pierre-Yves Gay  
Conseiller municipal  
079 859 50 27

Antoine Schaller  
Secrétaire général adjoint  
079 451 18 78

---

### **Communication**

Adresse postale : CP 1, 1934 Le Châble VS  
Situation : Clouchèvre 44, 1934 Le Châble VS  
+41 27 564 66 40, [communication@valdebagnes.ch](mailto:communication@valdebagnes.ch), [www.valdebagnes.ch](http://www.valdebagnes.ch)

